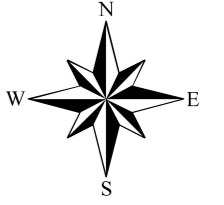


Plan des servitudes d'utilité public Les Loges- en-Josas



- Limite de la commune
- Servitude relative à l'établissement des canalisations de gaz
- Périmètre du site inscrit de la vallée de la Bièvre
- Périmètre de protection des Monuments Historiques
- Périmètre de protection des domaines classés de Versailles et de Trians
- Zone ferroviaire en bordure de laquelle peuvent s'appliquer les servitudes relatives au chemin de fer
- Périmètre du site classé de la vallée de la Bièvre
- Indice psychique correspondant à 75, aérodrome de Toussus-le-Noble
- Zone de bruit modéré : Zone C, I.P. Aérodrome de Toussus-le-Noble
- Zone de bruit fort : Zone B, I.P. Aérodrome de Toussus-le-Noble
- Servitude aéronautique de dégagement et balisage de Toussus-le-Noble
- Servitude aéronautique de dégagement et balisage de Toussus-le-Noble
- Servitudes de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques. Aérodrome de Toussus-le-Noble
- Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles. Aérodrome de Toussus-le-Noble
- Hauteur maximale hors sol des obstacles de toute nature à l'exception des végétaux
- Servitude aéronautique de dégagement et balisage de Velizy-Villacoublay
- Servitudes de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques. Aérodrome de Velizy-Villacoublay
- Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles. Aérodrome de Velizy-Villacoublay
- Secteurs affectés par le bruit de transports terrestres

